

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 31 MAI 1917

G.-E. DION, Administrateur

La Chambre de Commerce

Nous rapportons dans une autre colonne le résultat d'une assemblée de la Chambre de Commerce d'Edmundston. C'est toujours une affaire nouvelle qu'une assemblée de la Chambre de Commerce à Edmundston. Les gens d'affaires semblent se désintéresser de cette institution qui dans les autres villes qui progressent joue un rôle important.

Nous voyons tous les jours dans les journaux que la chambre de commerce de telle ou telle ville a pris l'initiative de tel ou tel mouvement soit pour l'intérêt général, soit pour l'intérêt particulier de la ville. Combien de fois notre chambre de commerce est appelée à se prononcer sur une question dont la solution peut avoir de l'importance pour nous. Le résultat est que nous ne faisons rien car nous n'avons pas d'assemblées.

Pour notre petite ville qui progresse d'une façon si surprenante depuis quelque temps et qui est appelée à pro-

gresser encore davantage, la Chambre de Commerce est une institution que nous devrions essayer de faire fonctionner régulièrement. Un peu moins d'apathie, quand il s'agit de nos propres affaires, serait à votre avantage.

Pourquoi un certain nombre de gens d'affaires ne verraient-ils pas à ce que cette institution ait des assemblées régulières et à ce que les membres paient leur contributions régulièrement, de façon à ce que nous ayons toujours en main un petit fond de réserve afin de n'être pas pris au dépourvu lorsqu'il se présente une question où nous avons besoin d'agir vite.

L'histoire du passé nous donne de bons exemples de ce que peut faire la chambre de commerce. Elle a déjà obtenu des choses importantes pour Edmundston, surtout dans les affaires de Transcontinental et de ses lignes. L'histoire de l'avenir sera la même si nous nous en donnons la peine.

Assemblée de la Chambre de Commerce

Mercredi soir dernier dans les bureaux du secrétaire de la ville avait lieu une assemblée spéciale de la chambre de commerce. Plusieurs citoyens s'étaient rendus pour discuter des affaires importantes de la ville.

M. McCowan, surintendant local de l'I. C. R. assistait à cette assemblée et nous apprit que le transcontinental devait à partir du 10 juin donner un service d'express journalier entre Lévis et Edmundston. Ce train quittera Edmundston dans la nuit et arrivera le matin à Lévis pour revenir dans l'après-midi, ce qui permettra à nos gens d'aller faire des affaires à Québec et de revenir le même jour.

La chambre de commerce a alors passé une résolution demandant aux autorités postales de doter un service de maille sur ce train et ainsi.

A l'heure actuelle les communications par la maille sont difficiles entre Edmundston et les autres importants de la ligne de gouvernement. Il faut une dizaine de jours à quelque chose de mieux. M. McCowan et moi-même sommes allés à Québec et avons nos espérances.

Nous espérons que les autorités postales vont se rendre au désir de la chambre de commerce et accorder ce service.

L'Hotel-Dieu de St-Basile

Nos lecteurs connaissent déjà le malheur qui frappait l'Hotel-Dieu de St-Basile lorsque dans la nuit du 24 mai l'incendie détruisait la grange de cette institution et tout son contenu y compris les chevaux et les autres animaux. C'est une perte, nous dit-on de quinze à vingt milles piastres.

Déjà de très généreuses contributions en argent et en effet ont été faites, mais nous désirons attirer l'attention du public sur la nécessité de venir en aide le plus tôt possible aux bonnes sœurs.

Nous le savons tous, l'Hotel-Dieu de St-Basile est une institution charitable dont les revenus n'arrivent pas à rencontrer le budget de dépenses.

Les recettes qu'on y fait s'en vont pour secourir les pauvres malades et les orphelins. St-Basile, est la providence de tout le comté de Madawaska et il appartient à tout le comté de Madawaska de réparer cette perte qui humainement parlant, et si la charité des fidèles ne vient pas au secours, semble irréparable.

L'union fait la force. C'est toujours vrai même pour la charité. Que chacun de nous donne un peu, un tout petit peu, et le résultat sera surprenant. Nous espérons que l'exemple de ceux qui se sont déjà mis à l'œuvre sera suivi dans tout le comté. Les religieuses de St-Basile le méritent bien.

St-David, Me.

Il semble certain maintenant que les champs seront dans l'impossibilité de se procurer les engrais chimiques dont ils ont grand besoin pour la semaille des patates. On prévoit une diminution de 35% comparée à la récolte de 1916 pour cette seule raison. La température n'est pas propice il est probable qu'il y aura disette.

M. et Mde. Georges Dionne sont heureux d'annoncer à leurs amis la naissance d'un fils, le 27 mai dernier. Parais et marraine, M. et Mme Joachim Cyr, de St-David, grands parents de l'enfant.

Belle Fête

Les perspectives sont tout à fait pour une belle fête à Clair, N. B. dimanche prochain lorsqu'après midi on aura la bénédiction et le dévoilement d'une statue du Sacré-Coeur.

L'occasion de ce dévoilement il y aura sermon et discours par des orateurs connus et nous ne doutons pas que les citoyens du Madawaska se feront un devoir d'assister à cette fête, la première de son genre, croyons-nous, dans le Madawaska.

Les injures sont humiliantes pour celui qui les dit quand elles ne réussissent pas à humilier celui qui les reçoit.

Dura lex... Sed lex

M. George Ringette, propriétaire de l'Hotel Ringette qui avait été mis à l'amende lundi de la semaine dernière pour avoir illégalement des liqueurs fortes en sa possession a été condamné de nouveau lundi matin \$50.00 d'amende et les frais pour avoir tenté d'empêcher l'officier de faire des recherches chez lui et lundi après-midi il était repris de nouveau pour vente illégale et mis à l'amende au montant de \$200 et les frais.

L'inspecteur s'est montré clément car il pouvait faire mettre en prison pour 9 mois le coupable. Il espère cependant et nous espérons avec lui que la leçon va être bonne et que M. Ringette comme les autres qui pourraient être tentés de vendre, vont enfin comprendre que la loi de Prohibition n'est pas une farce et que les coupables ne seront pas épargnés.

Nous félicitons M. Bérubé du zèle qu'il met à s'acquiescer de son devoir et nous pouvons lui assurer que l'immense majorité des gens bien pensants sont avec lui sous ce rapport.

NAISSANCES

Vendredi le 18 courant à Edmundston chez M. Willie A. St-Onge une fille.

Dimanche, le 20, dans les concessions de St-Jacques chez M. Léon Bouchard une fille.

A St-Jacques, Bureau Floride, l'épouse de M. Freddy Moreault donne naissance à un fils dimanche le 27 courant.

Aussi à St-Jacques chez M. Prudent Grondin, une fille.

M. et Mde. Antoine Ouellet de St-Jacques annoncent la venue d'une

filie née ce matin. Nos félicitations.

Mercredi, le 23 mai, chez M. Carrière, un garçon.

Vendredi, le 25 mai, chez M. Fred Beaulieu, une jolie grosse fille, qui a reçu le nom de Marie Yvette. Les compères étaient M. et Mme. Georgie St-Onge.

Samedi, le 26 mai, chez Théodore Cyr de l'Iroquoise un bon gros garçon.

Dimanche, le 27 mai, M. et Mme Hood Hay étaient heureux de saluer l'arrivée d'un fils, qui portera le nom de Clayton.

Lundi, le 28 mai chez M. Willie J. Perron, Inspecteur du Département de l'Immigration, la naissance d'un fils.

Caressees d'amour

Le dernier numéro du PASSE-TEMPS (579) contient HUIT morceaux de musique dont voici les titres :

1. La Bonne Fermière, chanson dédiée aux Cereles de Fermières.
2. Caressees d'amour, chanson valsa.
3. Le Sentier des Rois, valse pour violon et piano.
4. Aux Petits Ontariens, solo et chœur à trois voix égales.
5. Aux Petits Ontariens, solo et chœur à l'unisson.
6. Joyeux Séjour, marche triomphale pour le piano.
7. Confidencio, romance sans paroles pour le piano.
8. Consolation de la Vieillesse, chansonnette de Désangiers.
9. Je suis pressé !... monologue comique par Jules Ferland.

Un numéro, 5 sous; par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada, \$1.50; Etats-Unis, \$2.00. Adresse: L. "Passe-Temps", 16 Craig St., Montréal.

Le Docteur Vézina revient

Le Docteur Vézina informe le public qu'il est maintenant rétabli et reprendra son bureau comme par le passé.

St-Rose, P. Q.

La soirée dramatique et musicale qui a eu lieu dimanche dernier a été un véritable succès pour les organisateurs et organisatrices de cette séance, aussi ont-ils mérité de vives félicitations de la part de M. le Curé, qui à la fin de la soirée après que deux charmantes fillettes eurent lu une adresse à l'occasion du dix huitième anniversaire de son ordination de prêtre, remercia d'une voix émue les acteurs et actrices et la nombreuse assistance et accorda une journée de congé aux deux institutrices du premier et deuxième département de l'école de l'église qui étaient en tête de l'organisation. On se sépara à une heure avancée de la soirée sur le chant de "O Canada". Les recettes nettes sont de \$50.75.

M. le notaire J. H. Béland de Cabano, était de passage ici cette semaine pour affaires professionnelles.

Les fonctionnaires sont comblés les livres d'une bibliothèque; les moins utiles sont les plus haut placés.

La moquerie est souvent indigne de l'esprit.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social : MONTREAL
SUCCURSALES DANS LA PROVINCE :

Caraguet,	M. P. E. Moreault,	Gera-t
Bathurst,	A. Alain,	Géant
Edmundston,	F. H. Bourgoin	Géant
Moncton,	J. E. St-Andre,	Géant
Norton,	L. J. Melanson,	p o-Géant
St-John,	D. W. Harper,	Géant

1—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an : les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

2—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

3—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Incorporée en 1869

Capital autorisé	\$ 25,000,000
Capital payé et fonds de réserve	\$ 27,000,000
Actif	\$285,000,000

Siege Central, Montréal

Sir HERBERT S. HOLT, Président E. L. PEASE, Vice-Prés.
et Dir. Général C. E. NELL, Administrateur Général

Les succursales, de cette Banque \$35 eurent toutes les provinces du Canada et offrent les facilités pour effectuer toutes espèces d'opérations de banque 45 branches sont dans les PAYS étrangers

Département d'Épargne
On peut ouvrir un compte avec un montant de UNE PIASTRE (\$1.00) ou plus. L'intérêt sera payé ou crédité semi-annuellement.

Comptes Conjoints.—S'ils le désirent, deux membres de la même famille pourront ouvrir un seul compte, l'un ou l'autre (le survivant en cas de mort) ayant droit à l'argent déposé.

Les comptes peuvent être ouverts et desservis par la maille.

SUCCURSALE D'EDMUNDSTON, N. B.
A. G. LOCKHART, Gérant.

St-Basile, N. B. ON DEMANDE

20 hommes pour travailler au bois de go-de le long du Transcontinental et le Temi-Canada. Les plus hauts gages seront payés. S'adresser immédiatement à WILLIE T. PÉRON et Cie 2 n. p. Edmundston, N. B.

A VENDRE

A vendre un magnifique poney noir. S'adresser au bureau du "Madawaska".

Banque Royale

Les déposants à l'épargne à la Banque Royale du Canada sont priés de présenter leur livret par y faire ajouter l'intérêt jusqu'à la fin de Mai.